

COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE

PROCÈS-VERBAL

PREMIÈRE RÉUNION – ÉTUDE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS 2003

Tenue à Gatineau (secteur Hull), **LE JEUDI 23 JANVIER 2003 À 17 H**

Maison du Citoyen, salle des comités

PRÉSENCES : Madame Louise Poirier, conseillère du district 6 et présidente de la Commission
Monsieur Simon Racine, conseiller du district 9

Monsieur Guy Jean, citoyen
Monsieur André Laprise, citoyen
Madame Louise Mercier, citoyenne
Monsieur Michel Prévost, citoyen
Monsieur Pierre-Paul Provencher, citoyen
Madame Monique Trotier, citoyenne

Madame Joanne Mineault, personne ressource C.R.C.O.

Madame Mireille Boudreault, directrice par intérim – Service – Arts, culture et lettres
Madame Line Lamoureux, secrétaire - Service - Arts, culture et lettres

ABSENCES MOTIVÉES : Monsieur Joseph De Sylva, conseiller du district 12

Monsieur Normand D'Aoust, citoyen
Madame Danielle Grégoire, citoyenne

Monsieur Éric Soucy, personne ressource M.C.C.Q.

INVITÉS : Monsieur Louis-Paul Guindon, directeur par intérim Module – Culture et loisirs
Monsieur Steve Fournier, chef de division - Diffusion culturelle
Madame Carole Laguë, chef de division – Bibliothèque et lettres
Madame Annie-Claude Scholtès, coordonnatrice aux communautés culturelles
Madame Annie Brisson, responsable du patrimoine
Monsieur Serge Gauthier, conseiller aux affaires culturelles
Madame Lucie Thibaudeau, technicienne - administration

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Avant de débiter, la présidente précise qu'une deuxième rencontre aura lieu soit le lundi 27 janvier ou le mardi 28 janvier à 17 h, selon la disponibilité des conseillers municipaux. La pause pour le souper se fera vers 18 h 30.

La présidente remercie le personnel du Service des arts, de la culture et des lettres ainsi que les membres de la Commission pour l'excellent travail qu'ils ont accompli pour l'étude des subventions.

1.1 Dépôt du rapport d'étape no 2 - politique culturelle

Avant de débiter la rencontre, le rapport d'étape no 2 pour l'élaboration de la politique culturelle est distribué aux membres. La présidente suggère à tous de prendre connaissance de ce rapport pour une rencontre future.

1.2 Procédures à suivre – Étude des subventions

▫ **Vote et recommandation finale**

Afin d'informer les membres, la présidente précise que les votes pris à cette rencontre ainsi que les recommandations de la Commission seront finales et transmises au conseil municipal du 11 février prochain.

Il faut noter que tout ce qui est discuté durant la rencontre doit rester confidentiel jusqu'à l'approbation par le Conseil municipal.

▫ **Lors de la présentation d'un dossier auquel un membre est associé**

Lors de la présentation d'un dossier auquel un membre est associé, la présidente demande au membre de se retirer pendant l'étude du dossier.

Les recommandations prises par la Commission seront transmises audit membre à la fin de la rencontre.

1.3 Enveloppe budgétaire 2003

▫ **Détails**

Le budget 2003 pour les subventions équivaut à 161 310 \$.

La directrice explique le déroulement de la rencontre. Il faut noter que suite aux recommandations du Service, il reste un solde de 5 648 \$ dans l'enveloppe budgétaire.

2. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Avant de débiter l'étude, il faut noter que les demandes ont été étudiées afin de conserver le statu quo 2002.

Il est précisé que le personnel est présent à cette rencontre afin de répondre aux questions.

Pour faciliter la tâche du personnel du Service des arts, de la culture et des lettres, le Service de la reprographie de la Ville créera un compte pour comptabiliser les envois postaux ainsi que les photocopies des organismes reconnus ce qui permettra aux organismes de s'adresser aussi bien aux centres de services qu'au Service des arts, de la culture et des lettres pour obtenir le soutien désiré. Le Service des arts, de la culture et des lettres pourra aussi mieux contrôler le processus et s'il y a excédent, l'organisme en question sera facturé.

Pendant l'analyse des dossiers, le personnel a tenu compte des organismes qui ont eu des surplus budgétaires.

3. MODE DE FONCTIONNEMENT

Les interventions doivent être courtes et concises. Les dossiers seront étudiés un à un. À chaque étude de dossier, les membres pourront poser de deux à trois questions.

La directrice du Service commence l'analyse des dossiers en expliquant le tableau présenté.

Monique Trotier prend son siège à 17 h 40.

L'étude des dossiers débute.

Monsieur Guy Jean se retire à 18 h avant l'étude du dossier de l'organisme auquel il est associé et reprend son siège à 18 h 10.

L'étude se poursuit jusqu'au souper.

SOUPER

Les membres de la Commission soupent à 18 h 30.

Monsieur André Laprise prend son siège à 18 h 45 pendant la pause du souper.

La rencontre se poursuit à 19 h.

Monsieur Michel Prévost se retire à 19 h 10 avant l'étude d'un dossier d'organisme auquel il est associé et reprend son siège à 19 h 19.

Monsieur Pierre-Paul Provencher se retire à 19 h 20 avant l'étude d'un dossier d'organisme auquel il est associé et reprend son siège à 19 h 30.

Monsieur Pierre-Paul Provencher se retire à 20 h 55 avant l'étude d'un dossier d'organisme auquel il est associé et reprend son siège à 21 h 04.

Monsieur Louis-Paul Guindon se retire à 21 h 15 avant l'étude du dossier de l'organisme auquel il est associé et reprend son siège à 21 h 18.

Monsieur Michel Prévost se retire à 21 h 40 avant l'étude d'un dossier d'organisme auquel il est associé et reprend son siège à 21 h 50.

Après cette première rencontre, quarante-quatre (44) dossiers ont reçu des recommandations finales et les membres ont décidé de reporter l'étude de onze (11) dossiers d'organismes (7 nouveaux et 4 à la hausse) afin de mieux analyser ces derniers à la prochaine rencontre.

4. HEURE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 28 janvier à 17 h à la Maison du Citoyen, salle Jean-Alie (rez-de-chaussée – voisine de la salle Jean-Després). Un souper sera servi.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La rencontre se termine à 22 h 10.

Rédaction du procès-verbal

Signature de la présidente de la Commission

Line Lamoureux
Secrétaire de direction
Service des arts, de la culture et des lettres

Louise Poirier
Présidente de la Commission